

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/CHL/224

29 mai 2006

(06-2561)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

## NOTIFICATION DE MESURES D'URGENCE

|  |
|--|
| <b>1. Membre de l'Accord adressant la notification:</b> <u>CHILI</u><br><b>Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:</b>  |
| <b>2. Organisme responsable:</b> <i>Servicio Agrícola y Ganadero</i> (Service de l'agriculture et de l'élevage) (SAG)  |
| <b>3. Produits visés (Prière d'indiquer le (les) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant):</b> Œufs fécondés et poussins d'un jour. Œufs exempts d'organismes pathogènes spécifiques.  |
| <b>4. Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable:</b> Tous les pays ou régions exportant les produits visés vers le Chili.   |
| <b>5. Intitulé, langue et nombre de pages du texte notifié:</b> <i>Modifica exigencia sanitaria que indica</i> (Modification des exigences sanitaires indiquées) - Disponible en espagnol, 1 page.   |
| <b>6. Teneur:</b> Texte complétant et modifiant la Décision (Resolución) n° 32 de 2004.  |
| <b>7. Objectif et raison d'être:</b> <input type="checkbox"/> innocuité des produits alimentaires, <input checked="" type="checkbox"/> santé des animaux, <input type="checkbox"/> préservation des végétaux, <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites  |
| <b>8. Nature du (des) problème(s) urgent(s) et raison pour laquelle la mesure d'urgence est prise:</b><br>Mesures obligatoires visant à prévenir l'entrée de l'influenza aviaire.<br><br>Ce règlement porte modification de la Décision (Resolución Exenta ) n° 32/2004 du SAG qui établit les exigences concernant l'admission d'œufs fécondés et de poussins d'un jour, en modifiant le nombre d'échantillons devant être prélevés par l'autorité sanitaire officielle du pays exportateur en vue du diagnostic de l'influenza aviaire ainsi que la période sur laquelle cet échantillonnage doit être réalisé.<br><br>Des mesures concernant l'admission d'œufs exempts d'organismes pathogènes spécifiques ont également été ajoutées. |
| <b>9. Norme, directive ou recommandation internationale:</b><br><input type="checkbox"/> Commission du Codex Alimentarius, <input type="checkbox"/> Organisation mondiale de la santé animale (OIE), <input type="checkbox"/> Convention internationale pour la protection des végétaux, <input type="checkbox"/> Néant<br><b>S'il existe une norme, directive ou recommandation internationale, en donner la référence correcte et indiquer brièvement en quoi le texte notifié est différent:</b>  |

|   |
|---|
| <b>10. Documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles:</b> <i>Resolución N° 1846 de 21 abril de 2006</i> (Decisión n° 1846 du 21 avril 2006) – Disponible en espagnol.   |
| <b>11. Date d'entrée en vigueur/durée d'application (le cas échéant):</b> 21 avril 2006   |
| <b>12. Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations:</b> <input type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input checked="" type="checkbox"/> point d'information national ou adresse, numéro de télécopie et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:   |
| <b>13. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu:</b> <input type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input checked="" type="checkbox"/> point d'information national ou adresse, numéro de télécopie et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme: Le texte refondu actualisé de la Décision n° 32/2004 peut être obtenu à l'adresse électronique suivante du SAG:<br><br><u><a href="http://www2.sag.gob.cl/Pecuaria/exigencias_sanitarias_especificas/word/AvesCorral_HF_AvesCorral_Resoluc_32_04.doc">http://www2.sag.gob.cl/Pecuaria/exigencias_sanitarias_especificas/word/AvesCorral_HF_AvesCorral_Resoluc_32_04.doc</a></u> |